



Collecte des bacs

A mettre la **veille au soir** en bordure de voie, poignée tournée côté route - pas de débordement, ni de dépôt à côté du bac

- Bac vert en sac
- Bac jaune en vrac

Calendrier de collecte disponible sur le site ou à demander au SMCOM



Changement de lieu de vie

- Déménagement/Emménagement (locataire ou propriétaire)
- Nouvelle construction
- Achat/vente (fournir l'attestation du notaire)

Contactez le SMCOM



Changement de volume

- Changement de situation familiale : bac trop petit ou trop grand
- Bac cassé

Contactez le SMCOM



Déchèterie

Se rendre en déchèterie :

- Carte nominative obligatoire
- Interdit au plus de 3.5t et tracteur
- Limite de 4m³/jour/apport
- En cas de gros apport : contacter le SMCOM avant de vous rendre en déchèterie

Les bonnes pratiques :

- Charger vos déchets par matières
- Bâcher les remorques

**Demander conseils
aux agents**



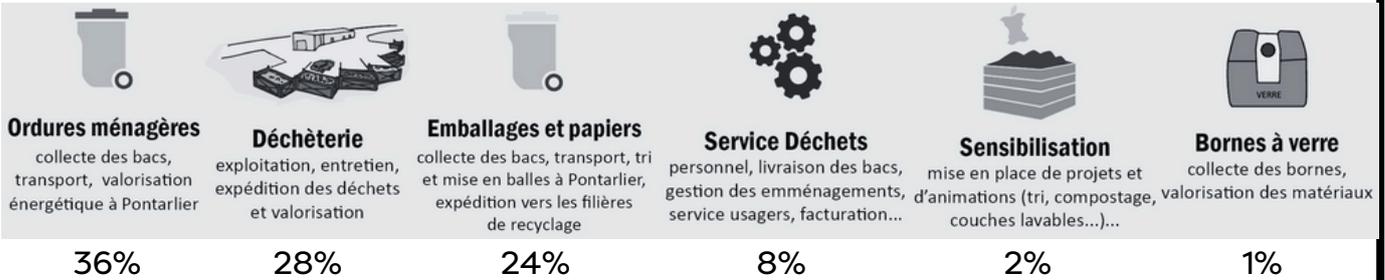
Formulaire de demande de carte, plan de déchèterie disponible sur le site internet ou sur demande au SMCOM





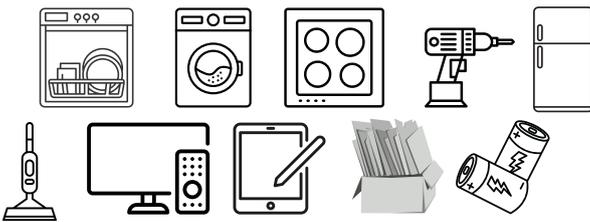
Composition de la facture

(base données 2023)

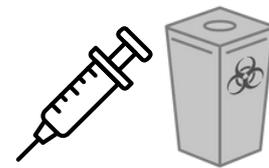


Pour rappel

A ne pas déposer dans les bacs de collectes verts et jaunes



- Les déchets d'équipement électriques et électroniques
 - Les piles et batteries lithium
 - Les cartons bruns pliés
- sont à déposer en déchèterie



Les déchets d'activités de soins à risques infectieux (seringues, aiguilles, objets coupants...) sont à déposer en pharmacie



Achat de composteur



Achat de compost

Visite centre de tri et usine de valorisation énergétique



Préval
ENGAGÉS ENSEMBLE

Retrouvez toutes les informations concernant :

- l'achat de composteur
- l'achat de compost
- les visites du centre du tri et l'usine de valorisation énergétique
- les actualités...

sur le site internet : www.preval.fr